

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 37 (1908)

Heft: 5

Nachruf: À la mémoire de M. le professeur Horner : Joseph Yerly, son instituteur à Essert (1805-1862) [suite et fin]

Autor: Chassot, R.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

quels sont engagées des batailles pacifiques. Parmi les exercices, il accorde sa préférence à ceux qui ne présentent aucun danger, qui supposent des mouvements sagement combinés et variés, qui ne fatiguent pas outre mesure, qui sont une préparation à la vie des camps et à ce labeur manuel de tous les jours, auquel sont adonnés le plus grand nombre des hommes. Il veut qu'on habitue de bonne heure l'enfant au travail et à un genre d'activité qui soit en rapport avec ses occupations futures. Naturellement, dans ce système, l'éducation morale n'est pas négligée ; l'enfant apprend de bonne heure les principes de vertu, auxquels il devra rester fermement attaché et qui le feront devenir un homme de bien.

Le nom de Victorin de Feltre n'est pas le seul qui mériterait d'être signalé au point de vue pédagogique. Mains philosophes de son époque et du moyen âge ont écrit des ouvrages qui sont des mines précieuses, où l'on trouve des préceptes d'une grande utilité. Quand donc leur accordera-t-on dans les manuels d'histoire de la pédagogie la place et l'honneur qu'ils méritent ?



A LA MÉMOIRE DE M. LE PROFESSEUR HORNER

Joseph Yerly, son instituteur à Essert

(1805-1862)

(Suite et fin.)

Qui le croirait ? Cet homme qui naquit dans la pauvreté, qui n'occupa jamais que de modestes fonctions peu rétribuées dans de petits villages fribourgeois, trouva le moyen de faire des économies et d'amasser une fortune qu'on évalua de 6 à 8 000 francs.

Dans un testament dicté au notaire J.-G.-J. Comte, il ordonna la célébration d'une messe dans chacune des confréries auxquelles il était agrégé, à savoir : celles du Saint-Rosaire, à Treyvaux ; du Saint-Scapulaire, à La Roche ; de la Trinité, à Belfaux ; du Sacré-Cœur de Jésus à l'église des Liguoriens et de la Bonne-Mort, à Fribourg. Il légua :

A l'Hospice cantonal, 50 fr. ; à la Caisse de l'Association des instituteurs fribourgeois, appelée aujourd'hui, la Caisse de retraite du corps enseignant, 100 fr. ; au fonds de l'église de Treyvaux, 500 fr. ; au fonds de la commune d'Essert, 200 fr. ; à la bourse des pauvres d'Essert, 300 fr. ; aux jeunes gens

qui se destinent à l'état ecclésiastique, de préférence à ceux de la paroisse de Treyvaux, 300 fr.; à la bourse communale de Treyvaux, 100 fr.

Enfin, il institua héritier, à charge de payer les legs ci-dessus, l'Hospice des Pauvres de Treyvaux, que cette paroisse venait d'établir à la Perrausaz, en 1852.

Ces dispositions testamentaires, émanant d'un homme simple, modeste, relativement pauvre, ne peuvent que nous toucher et nous émouvoir, d'autant plus qu'elles n'ont encore, à ce que nous sachions, jamais été révélées au public. Du moins, elles ne figurent pas dans les journaux de l'époque et aucune des notices consacrées aux institutions hospitalières et aux établissements charitables du canton ne daignent la mentionner. Et, cependant, quoi de plus consolant et de plus encourageant que de voir un homme, petit aux yeux du vulgaire, mais grand devant Dieu, se priver du nécessaire, amasser honorablement sou par sou une jolie fortune et l'offrir tout entière au Dieu des miséricordes. On comprend alors pourquoi M. Raphaël Horner, de regrettée mémoire, vouait une vénération spéciale à ce digne éducateur et à ce bienfaiteur avisé de l'humanité.

R. CHASSÔT.

CONFÉRENCES RÉGIONALES

Ecoles ; Courtion. — La Corbaz. — Magedens.

SECRÉTAIRES : MM. Guillaume, à Barberêche; — Bavaud, à La Corbaz et Sugnaux, à Villarsel-le-Gibloux.

I

C'est à Courtion que M. l'Inspecteur convoquait les instituteurs du cercle de Cournillens pour la conférence habituelle d'automne. Tous ont répondu à son appel.

A 1 $\frac{1}{2}$ h., la classe s'ouvre par la prière. — Pendant que la division inférieure est occupée à un travail écrit, M. A. donne une leçon de *géographie*, sur la partie physique du canton de Saint-Gall.

M. C. — désigné par le sort — est chargé de la *composition*, avec correction, aux trois cours de l'école. Construction de petites phrases avec les débutants; puis, développement plus ou moins étendu du canevas aux divisions supérieures. — Cet exercice de rédaction, sur les *Caractères généraux des oiseaux*, a été très bien préparé et la correction au tableau noir fort bien dirigée.

La classe se termine par deux chants : *La marche de l'écolier* et *La Liberté*.